

3° Au cas de démission :

4° Au cas où, par suite d'abstentions répétées et sans motifs plausibles, d'incapacité naturelle ou légale, de refus d'agir dans la mesure de ses attributions, de conduite blâmable et pouvant préjudicier à l'association, ou pour toute autre cause jugée suffisante par le comité, un membre pourrait être remplacé d'office, à la majorité des deux tiers des membres présents à une assemblée régulièrement convoquée.

Toute vacance qui viendrait à se produire, au comité d'organisation et de législation, dans les circonstances susdites, ne peut être remplie que par le comité lui-même.

Les nouveaux règlements étant adoptés, on régla certaines affaires de routine, intéressant l'association, puis l'on procéda à l'élection des nouveaux directeurs, en remplacement de MM. les Drs Desroches et Boucher. MM. A. Paradis et J.-M.-A. Denault, sortant de charge, M. F.-X. Larrivée, démissionnaire et M.-L.-G. Robillard, nommé directeur de droit. Furent élus, M. de Dr J.-I. Desroches, M. M. Hormisdas Pelletier, avocat, M. J. Curot agent d'affaires et inspecteur d'écoles, et J.-M. Amédée Denault, publiciste.

Les autres membres du Bureau de Direction sont : M. M. le Curé M. Auclair, et Gustave Lamothe, avocat, C. R., ainsi que M. L.-G. Robillard, ancien inspecteur d'écoles, tous trois directeurs de droit, M. M. Réal Cloutier, entrepreneur-plâtrier, Dr P. Barrette, Anicet Chénard, imprimeur-éditeur, l'abbé J. B. Morin, missionnaire de la colonisation.

A une assemblée subséquente du Bureau de Direction, les officiers suivants ont été choisis MM. :

Gustave Lamothe, C. R., président général.

J.-M. Amédée Denault, L.-L.-B., publiciste, 1er vice-président général et inspecteur général.

Anicet Chénard, imprimeur éditeur, 2nd vice-président général.

L.-G. Robillard, ex-inspecteur d'écoles, secrétaire général et agent général.

F.-X. Larrivée, comptable, assistant secrétaire général.

M. J. Curot, Montréal, inspecteur d'écoles ; J.-E. Parent, N. P. Saint-Jérôme, Qué., auditeurs.

Auguste Belleville, Joliette, Qué. ; J. O. Chartrand, Montréal, commissaires ordonnateurs.